

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 5 mai 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 5 p. (293r, 294r, 295v, 296r, 297r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 5 mai 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45775>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [5 mai 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur les chiffres de la comptabilité des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Godin souhaite que son travail et ses bénéfices soient considérés comme lui appartenant. Sur le matériel, les modèles et les brevets : ils ne doivent pas être compris dans la licitation de l'usine. Godin recommande de ne pas aborder la question dans le mémoire. Godin informe Lecoq de Boisbaudran qu'il ne peut pas se rendre immédiatement à Paris car il souffre d'irritation et d'inflammation à cause d'un remède mal appliqué.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#),
[Procédure \(droit\)](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Gauchet \[monsieur\]](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guia le 3 mai 1668 293

Monseigneur

Vous avoy priez de me que je
me vous ai envoyé les chiffres demandés
que M^{me} Godin a par l'intermédiaire de
M^{me} Gauchet que pour nous tenir au
courant, de la nature de leurs réparations
et de leur force, les chiffres en complé-
tibilité se modifient tous les jours, mais
ceux que M^{me} Gauchet ont été considérable-
ment modifiés par l'insistance & car les
estimations n'en étaient pas encore complètement
portées aux titres quand il est arrivé, et
ne le sont même pas encore.

Les chiffres dont vous avez a tenu
compte comme exacts sont venus dans le
tableau que je vous envoie pour éviter
toute erreur qui a lieu si que vous devrez
vous arrêter à présent, mais prenez
y bien garde quand je vous ai donné
et vous donne tous ces chiffres est en sur-
de vous faire voir ma situation pour
mettre M^{me} Godin en mesure de la
défendre aux mieux de mes intérêts et
suspoudre que je vous avoue que j'ai
quelques craintes qu'il ne servent à
condamner la cause & de prononcer
sur des questions que je souhaitais poser

pour plus tard

tout ces soins et tout le talent de
M. Jules Fauré doivent faire a faire
que la eure prospere, sublement sur
les pagements de rentes. Je considerais
comme une desastre si la eure venait
a pronomer sur le sort des augmentations
du matériel, qui soit sublement cause
que mon travail et mes bénifices me portent
a principe une fois établi, ne pourrai
sublement diminuer et faire suivre a qui
doit diminuer le matériel.

c'est là une point des plus graves de
mon affaire dont vous n'avez pas fait
l'importance et dont il vrait abh pourtant
de bien prévoir a M. Jules Fauré en même
temps que de faire ce que le
ministre que vous aviez ne souhait pas
principalement la question que je marquai
bien que presque toutes mes économies
sont passées dans les accroissements industriels
que la plus grande partie de matériels
que vous considérez comme indispensable
de l'usine se compose de brutes diminution
que j'ai pris depuis 1863 que cela ne
pas seulement la valeur que cela ma coûté
mais la valeur de 15 années d'atelier.
Pour l'usine a nist que quand la eure
se sera prononciée sur le principe des
bénifices qui sera prudent de diminuer
les questions consulterez vous en place
M. J. Fauré sur ce point

je ne saurais probablement pas de faire une
 telle chose sans brûlage au braise, mais un
 feu qui serait définitivement établi que ce que
 j'ai fait depuis la démolition n'appartient
 pas à ma propriété mais donne mes brûlages pour
 ce qui ~~meurt aussi~~ et j'espérerais bien au
 contraire me faire donner une arme lourde
 pour appuyer à M^e Godin un musée
 de défense contre ses dispositions agressives
 je me répète il faut donc pas hésiter
 prématurément sur questions laissées le temps
 accomplie son œuvre, faurait bien souhaiter
 que ces questions restent peu approfondies
 par ailleurs il faudra toutefois pas que
 cette prise entre nous se fasse dans le but de faire
 obstacle aux projets de M^e Godin mais trop
 ouvrir pour cause de faire faire les choses
 faites jusqu'à présent dont mon affaire
 est grande. Le résultat est tout à ce point
 sur les actes que je vous ai remis sont
 laissés et M^e fait le reste en est moins
 moins enragé que nous, il faut donc admettre
 en principe dans le mémoire, le jugement de
 vertus dans sa partie mais ne pas l'étendre à
 comme de laisser croire que M^e Godin doit
 profiter de la plus naturelle voie par mes intentions
 au pour de la bataille

je n'ai pas demandé des rapports, je les admettrai
 puisqu'il sont dans le jugement, quand le
 moment sera venu de délivrer une sentence
 de ce jugement de M^e Godin ne la pas faire suffisam-
 ment. Vous m'avez pris absolument

raison de prétendre que le nouveau
 matriciel des modèles surtout dans une
 considération comme au succès d'usine et on
 puise un autre déparis ^{la bûcherie de} comment l'usine pourront
 être entraînés la bûcherie de brevets qui ne appartient
 pourront si cela n'est pas possible pourront être
 s'approprier les modèles qui ne sont que
 la réalisation des brevets eux-mêmes et
 le matriciel qui en est les moyens immobiliers
 et d'entrepreneurs que le mine et l'usine dignitaires
 les questions au moins nous ne devons plus
 seulement tenir à l'heure aujourd'hui toutes les
 questions difficiles nous savons que repousser
 les prétentions de M^e Godin et je me demande
 pourquoi depuis ce raisonnement je vous ai
 préoccupé du sort des rapports la raison de
 leur maintien est que M^e Godin ne souhaite
 pas accepter les valeurs portées aux biens
 lors qu'il sagira des dépenses faites dans l'usine
 et au Familistère, sans cela les raports
 seraient véritablement invalides les biens
 pourraient les remplacer si on doutait
 d'accepter les chiffres de chaque compte de
 ma comptabilité et me faire indemnité des
 dépenses que j'ai faites sur tous ces questions
 qui ne sont pas le fond de prises nous
 avons nous bonnes à suivre just nos
 adversaires et à ne pas aller plus loin
 que ça.

Enfin je vous invite le compte
 de M^e Godin.

et je resume mes rapports les complets que
je vous ai envoyés comme leste que l'Espagne
n'eut rien de précis ni quoi qu'il soit ultérieurement
envoyé et ils me parlent quant à nous deux
seulement

mon fonds de roulement de 730 mille francs
environ en 1863 était en 1866 de 990 mille
environ et en 1868 de 1.160 mille francs
il est donc accru dans les proportions
à peu près du chiffre des affaires à qui
n'est que bien plus une proportion gardée
car de la situation des affaires n'était pas
si difficile au moment mes ventes avaient
plus que doublez et pour traiter les
affaires à long terme comme il est dans
les documents de mon avis de le faire
largement et nécessaire

le compte courant en banque a été
différente que le compte courant des achats
ou commerciale chez le banquier est de l'argent
dont je puis faire usage pour les besoins de
l'usine chez le commerçant je ne puis disposer
des affaires à long terme

je regrette plus volontiers questions de sa
prolongation partie mais un remède peut apparaître et
c'est que j'ai toute la surface de la poitrine
dans un état irritatif ou d'inflammation
qui ne peut supporter le voyage si je puis partir
demain soir pour être puér à Paris je le
ferai mais je ne absolument rien le promettre
agréer je vous prie toutes mes vénérables

Gaston